AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

219C0872
FR0000182479-FS0501

28 mai 2019

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ARCHOS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 28 mai 2019, la société Alpha Blue Ocean Inc.[1] (25 Hanover Square, Londres W1S 1JF, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi en baisse, le 27 mai 2019, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ARCHOS et détenir 2 909 218 actions ARCHOS représentant autant de droits de vote, soit 4,43% du capital et 4,21% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation du nombre total d'actions et de droits de vote de la société ARCHOS.

[1] Contrôlée par European High Growth Opportunities.
[2] Sur la base d'un capital composé de 65 637 605 actions représentant 69 176 282 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.